

la Grande-Bretagne. Ce qu'il nous chante est pure fadaise.

**L'hon. M. Hellyer:** Je doute que les opinions soient plus unanimes ailleurs que chez nous sur cette question. Il est inévitable qu'il y ait, dans tous les pays, des gens qui pensent comme le député.

**L'hon. M. Churchill:** J'espère que le monde compte peu d'égoïstes comme le ministre.

**M. McIntosh:** Le ministre se rappelle-t-il les réponses données par ses anciens conseillers lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient eu des discussions avec leurs homologues, dans les forces armées d'autres pays? Se rappelle-t-il ce qu'ont répondu les militaires étrangers lorsque ses conseillers leur ont demandé leur opinion sur ce projet d'anéantissement des forces armées canadiennes? Je me rappelle précisément ce qu'a dit le général Simmonds en rappelant une conversation qu'il avait eue avec son homologue britannique. Il a dit qu'on nous prenait pour des cinglés. Le ministre devrait se rappeler aussi que lors de la présentation initiale de son projet de loi ici, l'opposition lui a conseillé d'être prudent pour éviter que les forces armées du pays deviennent un objet de risée dans le monde entier.

Le ministre a voulu donner l'impression qu'il proposait une nouvelle idée qui révolutionnerait les conceptions militaires du monde. C'était une prétention ridicule. Une force unifiée n'est pas une innovation et le ministre le sait parfaitement. Presque tous les pays ont examiné cette idée et l'ont rejetée. La preuve est authentique. Rien ne permet au ministre d'affirmer que l'unification sera viable.

• (3.10 p.m.)

Une fois que le ministre aura démolé nos services, il faudra des années pour les restaurer lorsque nous reprendrons le pouvoir, ce qui sera bientôt. Le ministre coûte au pays des millions et des millions de dollars. Toutes ses prédictions sur l'unification ne se sont pas réalisées. Il a dit qu'elle épargnerait de l'argent aux Canadiens mais, d'après les derniers crédits qu'il a présentés, le budget de la défense s'est accru de 115 millions de dollars. En fait, on pourrait dire peut-être que les adjudicataires du contrat relatif aux nouveaux uniformes sont peut-être les seuls à bénéficier de l'unification. Dire, comme le fait le ministre, que d'autres pays profiteront de l'expérience canadienne, c'est ridicule.

(L'article 4 est adopté par 57 voix contre 17.)

Sur l'article 5—*Intégration.*

**L'hon. M. Churchill:** L'article 5, monsieur le président, ressemble beaucoup à l'article 2. En voici la teneur:

(1) Les services connus, avant l'entrée en vigueur de la présente Partie sous les noms de Marine royale du Canada, Armée canadienne et Corps d'aviation royal canadien, sont intégrés dans les Forces canadiennes.

Le paragraphe 2 suit. Dans le bill original mis à l'étude au comité de la défense on lisait ce qui suit:

Les Forces canadiennes sont un service unifié qui succède aux services connus, avant l'entrée en vigueur de la présente Partie sous les noms de Marine royale du Canada, Armée canadienne et Corps d'aviation royal canadien.

J'ai fait observer que cela n'impliquait aucun changement dans les services, et que les trois services connus seraient maintenus. Le juge-avocat général l'a donc examiné de plus près et il a accepté les idées des membres de l'opposition car, se plaçant au-dessus de l'esprit de parti, il se moque des distinctions politiques. L'article a donc été récrit.

L'article, une fois de plus, souligne la disparition de la Marine royale du Canada, de l'Armée canadienne et du Corps d'aviation royal canadien, auxquels succèdent les forces canadiennes ou les forces armées canadiennes. Ces trois armes, qui portaient des noms distinctifs depuis leur formation, vont perdre leur forme traditionnelle. Nous ne pourrions plus parler fièrement de la Marine royale du Canada. Le mot «royal» provoque l'anathème du parti gouvernemental, qui veut le biffer.

Du Corps d'aviation royal canadien dont la conduite, comme celle de la Marine, fut magnifique pendant la guerre, il ne sera plus question non plus. Les pilotes d'avions de transport par exemple ne seront plus que des membres des forces armées canadiennes. Il n'y aura pas de distinction particulière. La fierté qu'éprouvaient les membres de l'aviation disparaîtra. C'était une distinction remarquable que d'appartenir à cette arme. A juste titre, elle s'est fait remarquer pendant la deuxième guerre mondiale. Comme la marine, elle était déjà en lice avant l'armée. L'aviation a combattu dans la bataille d'Angleterre qui a sauvé la civilisation au Canada. Cependant le ministre de la Défense nationale, avec l'appui de ses collègues et du premier ministre, celui-ci étant, me semble-t-il, le coupable dans toute l'affaire, abolit cette noble tradition.

Mes honorables amis d'en face trouvent cela drôle. Ils ne veulent pas entendre parler